

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation Nationale
110 RUE DE GRENELLE
75357 PARIS 07 SP

Carquefou, le 13 mars 2012

Monsieur le Ministre,

La presse s'est récemment fait l'écho du recrutement via le site de petites annonces « Le bon coin » d'un professeur de technologie remplaçant, pour un collège situé sur une commune de ma circonscription (Thouaré sur Loire).

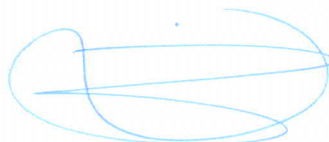
Le principal de ce collège, comme nombre de ses collègues, doit faire face à la pénurie de professeurs. Ainsi, pour s'assurer du remplacement d'un professeur en congé parental jusqu'à la fin de cette année scolaire, il a dans un premier temps suivi la procédure habituelle. Sans succès. Relatée comme un « coup de poker », cette démarche lui est alors apparue comme le dernier recours pour que les cours puissent être assurés. Cinq candidats se sont fait connaître et, à la suite des entretiens assurés par le Rectorat et l'un d'entre eux s'est vu confier ce remplacement.

Cette situation est le strict reflet du malaise dans lequel l'Éducation Nationale s'est installée au cours de ces dix dernières années et le résultat des mesures prises par les gouvernements qui se sont succédé. Comme le montre la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance de votre ministère, entre 2001 et 2011, le nombre d'élèves a augmenté de 63000 élèves quand le nombre de professeurs a baissé de 76000. En effet, la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite a été appliquée, de façon aveugle, aboutissant à des fermetures de classes et à des effectifs surchargés, à la détérioration de l'encadrement des élèves dans les collèges, qui ne sont plus en mesure de guider sereinement les élèves dans leur orientation. Dans le même temps, vous avez procédé au démantèlement des formations professionnelles et technologiques, participant ainsi de la sortie du système scolaire, chaque année, de 150 000 jeunes du système scolaire sans avoir obtenu de diplôme...

Autant de décisions inconséquentes qui ont mis à mal notre service public d'Éducation et qui font que, chaque année, 150000 jeunes quittent le système scolaire sans diplôme. Autant de mesures ressenties dans le monde enseignant comme un manque de considération et de reconnaissance et on ne peut que constater le manque d'attractivité du métier d'enseignant, accentué par le fait que vous en avez supprimé la formation initiale; comme si la maîtrise des savoirs équivalait à la maîtrise de la diffusion de ces mêmes savoirs.

Je vous demande donc de porter toute l'attention nécessaire à cette situation, d'en considérer l'urgence et de prendre, dans les meilleurs délais, toutes les mesures qui s'imposent pour redonner à l'Ecole de République sa place dans le champ de la formation des citoyens et de la réduction des inégalités sociales plutôt que dans celui de l'offre et de la demande.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Michel MÉNARD